Avis d'appel d'offres ouvert international

AUTORITE CONTRACTANTE : Agence béninoise pour l'Environnement (ABE)

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable (MCVT)

***Objet :* TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE L'AGENCE BENINOISE POUR L'ENVIRONNEMENT (2lots)**

Référence de l'avis : *AAOI N° 020../2024/PRMP/ T_DG_85723/APM du* 14/11/24

Identification de la procédure *: Appel d'Offres Ouvert International*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la troisième version du plan de passation des marchés publics de l'Agence béninoise pour l'Environnement (ABE) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le ***29 octobre 2024.***

2. L'Agence béninoise pour l'Environnement (ABE) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres afin de financer *des* marchés de travaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **travaux de rénovation et d'extension du bâtiment de l'Agence béninoise pour l'Environnement (02 lots).**

BON A LANCER

3. L'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de rénovation et extension du bâtiment de l'Agence béninoise pour l'Environnement répartis en deux lots :

- Lot 1 : Travaux de construction du nouveau bâtiment, de la guérite et de l'aménagement extérieur ;
- Lot 2 : Travaux de rénovation et d'extension du bâtiment principal abritant le siège de l'ABE

N.B : Un soumissionnaire peut soumissionner pour l'ensemble des lots s'il le désire mais ne peut être attributaire que d'un seul lot. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel la différence entre son montant et celui de son suivant immédiat est plus élevé.

Des variantes ne pourront être prises en considération.

4. **Les exigences en matière de qualification sont :**

a) Pour les anciennes entreprises

- ***Exigences techniques et expériences*** :
  - Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) justifiée par le RCCM ou les statuts de l'entreprise ou de chaque membre du groupement le cas échéant ;
  - Avoir réalisé au moins **trois (03)** marchés de construction à titre d'entrepreneur principal ou membre d'un groupement au cours des (05) cinq dernières années 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et l'année en cours
  - avoir réalisé en tant qu'entreprise principale ou membre d'un groupement au cours des (05) cinq dernières années 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et l'année en cours au moins deux (02) marchés de nature similaire (travaux de construction de bâtiment ou de réfection/réhabilitation de bâtiment) de montant minimum par marché égal à **quatre cent quatre-vingt-cinq millions deux cent trente-cinq mille huit cent cinq (485 235 805)** francs CFA HTVA pour le lot1 et **six cent quatre-vingt-six millions six cent vingt-huit mille quatre cent quarante-cinq (686 628 445)** francs CFA HTVA pour le lot2, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception accompagnée des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) signé par les maitres d'ouvrages ou leurs représentants (Administration Publique, Sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou Organisations Internationales au Bénin), ou tout autres personnes morales de droit privé.
  - disposer du personnel clé qualifié ayant les qualifications au minimum conforme à celles décrites dans le tableau de la sous-section C au point 5 ;
  - disposer du matériel adéquat conforme à celles décrites dans le tableau de la sous-section C au point 6 pour l'exécution des travaux ;
- ***Exigences d'ordre financier*** :

Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de :

- **Lot 1** : soixante-neuf millions trois cent dix-neuf mille quatre cent un **(69 319 401)** francs CFA justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Benin ;
- **Lot 2** : quatre-vingt-dix-huit millions quatre-vingt-neuf mille sept cent soixante-dix-huit **(98 089 778)** francs CFA justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Benin ;

BON A LANCER

2

NB : les attributaires pourront bénéficier sur demande d'une avance de démarrage dans les conditions fixées par textes en vigueur.

Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des ***trois (03)*** dernières années **2021, 2022 et 2023** d'au moins :

- **Lot 1** : quatre cent quatre-vingt-cinq millions deux cent trente-cinq mille huit cent cinq (**485 235 805**) francs CFA ;
- **Lot 2** : six cent quatre-vingt-six millions six cent vingt-huit mille quatre cent quarante-cinq (**686 628 445**) francs CFA .

Pour être prise en compte les états financiers doivent être présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI.
NB : les critères ci-dessus énumérés sont cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- ***Exigences techniques et expériences*** :

➢ Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) justifiée par le RCCM ou les statuts de l'entreprise ou de chaque membre du groupement le cas échéant ;

➢ disposer du personnel clé qualifié ayant les qualifications au minimum conforme à celles décrites dans le tableau de la sous-section C au point 5 ;

➢ disposer du matériel adéquat conforme à celles décrites dans le tableau de la sous-section C au point 6 pour l'exécution des travaux.

➢ Disposer d'un personnel d'encadrement composé de :

La validité des expériences du personnel d'encadrement sera prise en compte à partir des cinq dernières années.

Lots de travaux	Exigences du personnel d'encadrement technique
Lot 1 et Lot 2	Disposer d'un personnel d'encadrement composé d'un Directeur des Travaux, ingénieur en génie civil (Bac+5) de quinze (15) années d'expériences générales dans les travaux de BTP et ayant réalisé de manière satisfaisante au moins trois (03) travaux similaires de construction ou de réhabilitation de bâtiments au cours des cinq (05) dernières années (2019-2020-2021-2022-2023) et de l'année en cours au profit de l'administration publique , Office d'Etat et organisation internationales au Bénin, justifier par le CV et les attestations de travail.

NB : Fournir Curriculum Vitae, diplôme légalisé, attestations de travail *mentionnant les activités et les marchés participés*, carte d'identité ou passeport légalisé en cours de validité à la date du dépôt des offres et attestation de disponibilité signé.

Pour justifier les expériences spécifiques de son personnel, lorsque lesdites expériences spécifiques sont réalisées dans une structure autre que celle du candidat, ce dernier doit joindre les attestations de travail pour des travaux spécifiques.

BON A LANCER

- ***Exigences d'ordre financier*** :

Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de :

- **Lot 1** : soixante-neuf millions trois cent dix-neuf mille quatre cent un **(69 319 401)** francs CFA justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Benin ;
- **Lot 2** : quatre-vingt-dix-huit millions quatre-vingt-neuf mille sept cent soixante-dix-huit **(98 089 778)** francs CFA justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Benin ;

Les entreprises naissantes fourniront un bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI.

Les entreprises naissantes doivent présenter dans leur offre la preuve d'une assurance de risques professionnels couvrant 115% du montant prévisionnel du lot, soit :

- **Lot 1** : cinq cent cinquante-huit millions-vingt-un mille cent soixante-seize (**558 021 176**) francs CFA
- **Lot 2** : sept cent quatre-vingt-neuf millions six cent vingt-deux mille sept cent douze (**789 622 712**) francs CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. **Le délai d'exécution est de :**

- Lot 1 : quatorze (14) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux ;
- Lot 2 : quatorze (14) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sise au 1er étage de l'Agence , 03 BP 4387 Cotonou, Quartier Fidjrossè, Fiyégnon, Tél : Tel : +229 65 71 90 87 ; E-mail : gjadjovi@gouv.bj du lundi au vendredi de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 heure locale (GMT + 1) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sise au 1er étage de l'Agence , 03 BP 4387 Cotonou, Quartier Fidjrossè, Fiyégnon, Tél :

BON A LANCER

Tel : +229 65 71 90 87 ; E-mail : gjadjovi@gouv.bj du lundi au vendredi de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 heure locale (GMT + 1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sise au 1er étage de l'Agence, 03 BP 4387 Cotonou, Quartier Fidjrossè, Fiyégnon, Tél : +229 65 71 90 87 ; E-mail : gjadjovi@gouv.bj du lundi au vendredi de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 heure locale (GMT + 1), à compter du 21/11/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au bureau de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : abe.infos@gouv.bj ou* être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique accessible, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sise au 1er étage de l'Agence , 03 BP 4387 Cotonou, Quartier Fidjrossè, Fiyégnon, Tél : Tel : +229 65 71 90 87 ; E-mail : gjadjovi@gouv.bj du lundi au vendredi de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 heure locale (GMT + 1) au plus tard le 23/12/2024 à 10h00 heure locale (GMT + 1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : la salle de réunion de l'Agence, sise au 1er étage le **23/12/2024 à 10h30 mn** heure locale (GMT + 1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **quatre millions huit cent cinquante-deux mille trois cent cinquante-huit (4 852 358) francs CFA pour le Lot 1 et de six millions huit cent soixante-six mille deux cent quatre-vingt-quatre (6 866 284) francs CFA pour le Lot 2.**

BON A LANCER

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent-vingt** ***(120)*** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Gentilis Jessica ADJOVI

LA P.R.M.P

BON A LANCER

6